

N° 10
Août 2012

Patria

Bulletin d'information périodique
du Front Unique National des Anciens Combattants et Vétérans

Editeur responsable

FUNACV

Rue des Petits Carmes 20
1000 Bruxelles

Tél: 02/501 23 25

Fax: 02/501 23 35

info@funacv.be



Dans ce numéro

Editorial

Journée des porte-drapeaux

Appel à collaborateurs

Concert
du 11 novembre

Dans nos associations

Compte
BE64 0000 9794 6152
BPOTBEB1

Editorial : "Rassembler, commémorer, pour assumer ..."

Nous aspirons tous à l'établissement d'une société conviviale, exempte de conflits, et où chacun trouve le bonheur. Bien sûr intempéries, séismes, épidémies, catastrophes seront toujours notre lot, mais l'environnement naturel restera aussi pour ceux qui savent l'apprécier riche de beauté et d'enchantement.

L'humanité a sa part dans ce qui peut rendre la société conviviale et la vie agréable, tout comme, hélas, l'inverse. De tout temps les peuples se sont fixés des règles à observer pour s'assurer une qualité de vie. Les règles en question sont toutefois dépendantes de la conception qu'ont ceux qui les établissent, de ce que doit être la société dont ils rêvent. Force est de reconnaître qu'il y a largement matière à réflexion à cet égard et que toutes les conceptions ne sont pas exemplaires, loin s'en faut. Parmi elles cependant, le concept de démocratie est aujourd'hui largement reconnu, tout au moins par le monde occidental, comme propre à permettre l'établissement de règles qui rencontrent l'attente des citoyens. La perfection n'étant pas de ce monde, et le monde lui-même étant en continuelle évolution, ces règles, qui se traduisent par des législations, font l'objet persistant d'adaptations et de mises à jour. Dans les démocraties, ces règles s'inspirent d'un fonds plus général, qui fait l'objet d'un large consensus, et dont la déclaration des droits de l'homme représente une partie significative.

Les facteurs constitutifs de l'action des sociétés dans leur approche de cet objectif de convivialité sont de divers ordres. Il y a bien sûr les législations que l'on vient d'évoquer, et leurs effets. Elles impliquent l'action des trois pouvoirs représentés dans les sociétés démocratiques : le législatif, le judiciaire et l'exécutif; en d'autres termes, l'action des assemblées parlementaires, la justice et ses différentes instances, et les gouvernements avec leurs administrations et leurs bras armés que sont les polices et les forces armées.

Mais toutes les lois, toutes les justices, toutes les polices et toutes les forces du monde sont vaines si l'éthique personnelle fait défaut non seulement chez les représentants des pouvoirs mais parmi tous les membres de la société. Par exemple, les scandales financiers qui ont ébranlé l'économie mondiale sont la conséquence d'un manque d'éthique de la part de bon nombre d'opérateurs du secteur bancaire. Et cette carence n'a pas manqué de contaminer une bonne partie de la société. Par ailleurs, des plus particuliers aux plus vastes, les conflits sont souvent la conséquence d'un manque d'éthique et de sens des responsabilités de personnes, et par extension celle de groupes qui partagent cette attitude.

Que le citoyen respecte formellement un ensemble de règles, ne suffit pas à assurer l'établissement d'une société conviviale. Il faut qu'il se sente responsable, c'est-à-dire qu'il ait une disposition d'esprit par laquelle il adhère au fondement des dites règles, qu'il les fasse siennes. Ce n'est pas la peur du gendarme qui sauvera la société, mais l'adhésion volontaire du citoyen à un système de valeurs dont la conscience existe chez tout homme qui ne l'a pas laissé s'oblitérer, en cédant aux pressions tant intérieures qu'extérieures qui s'exercent inmanquablement sur lui. La chose s'applique à tous les niveaux de la société, et elle est d'autant plus

importante que la personne occupe de hautes fonctions. Le pouvoir oblitère chez certains de ses détenteurs l'empathie pour la condition de ceux vis-à-vis desquels il s'exerce.

Le développement de cette éthique est ce que notre mouvement a inscrit dans ses statuts dans les termes de promotion d'une citoyenneté responsable parmi ses membres, et dans la société en général.

Cela peut se résumer en trois étapes: rassembler, commémorer, assumer. Rassembler, c'est assurer la solidarité des membres, qui acceptent de privilégier l'intérêt du groupe sur celui de l'individu, et celui de l'ensemble plus large sur celui du groupe particulier, du plus bas au plus haut de l'échelle de la société. Cela signifie, pour la personne, qu'elle se sente membre d'un large groupe, sans abdiquer pour autant son légitime sentiment d'identité au sein d'un groupe plus restreint, qui en fait partie. L'attachement à un groupe ne doit pas pour autant se traduire par une hostilité à l'égard de groupes voisins. Les membres de notre mouvement, le FUNACV, ne sont par exemple, pas des rivaux, mais des associés.

Commémorer a trait à la spécificité de notre mouvement, par son attachement à une catégorie particulière de citoyens, à savoir, tous ceux qui se sont sacrifiés au cours de notre histoire et aujourd'hui encore dans un cadre international, pour la défense de nos valeurs et de nos libertés. Cette seconde étape se traduit par l'organisation de cérémonies commémoratives, par des recherches et des publications relatives à ceux qui peuvent servir d'exemple, par l'entretien de sépultures et par l'érection de monuments, par l'entretien de lieux de mémoire et la constitution de musées.

Assumer, la troisième étape dans notre action, dont les deux autres ne constituent que les prémices, est le couronnement des deux précédentes. Elle consiste en un vaste ensemble d'activités qui visent à promouvoir parmi les membres du mouvement et dans la société en général, une citoyenneté responsable, telle qu'elle est évoquée plus haut. De fait, il existe déjà nombre d'initiatives dans ce sens, prises au plan local. Elles auraient intérêt à être mieux connues, de manière à étendre leur rayonnement et à susciter de nouvelles initiatives. Plus concrètement, il s'agit de visites guidées de lieux de mémoire, à l'instar, par exemple, du mémorial de Breendonk; de visites de camps de concentration; de commémorations à connotation éducative et exemplative; de l'organisation de spectacles; de conférences par des témoins qui peuvent faire part de leur expérience; de l'organisation d'activités par les jeunes dans le domaine de la mémoire.

En jumelant leurs efforts à tous les niveaux, les associations membres de notre mouvement contribueront à donner dans le pays une image exemplaire de la communauté des anciens combattants, prisonniers politiques, victimes de guerre, vétérans et sympathisants, et à réaliser leur objectif commun de promotion d'une citoyenneté responsable.

EG

Journée des porte-drapeaux du 8 septembre 2012 à Perwez

Après notre grand rassemblement du 15 septembre 2010 à Peutie, la journée des porte-drapeaux du 8 septembre 2012 est l'occasion pour notre communauté de témoigner de sa solidarité et de son attachement au pays. Le rassemblement de notre communauté représente la première étape vers la réalisation de son objectif, qui est d'être un exemple pour tous dans la promotion d'une citoyenneté responsable. C'est toutes associations réunies qu'elles aideront la FNC à faire de cette manifestation un nouveau succès.

Celle-ci doit être plus qu'un témoignage de reconnaissance à nos porte-drapeaux, qui l'ont bien méritée, mais elle doit être un signe fort de manifestation de ce qui nous unit dans la diversité. Il nous faut dépasser les particularismes et comprendre que différences ne signifient pas rivalités. Nos associations représentent les membres d'un même corps qui, quoique spécifiques, coopèrent dans leur intérêt commun.

Nous saisissons cette occasion pour remercier les porte-drapeaux, et en récompenser les plus méritants, mais tout en insistant sur la signification hautement symbolique de leurs prestations et en nous efforçant de faire en sorte que leur attitude lors des cérémonies patriotiques auxquelles ils participent inspire à tous le respect.

Dans l'exercice de leurs prestations, les porte-drapeaux doivent oublier leur propre personne et s'identifier avec le symbole que représente le drapeau qu'ils portent. Ils ne font alors qu'un avec leur drapeau. Ce dernier est le symbole de la nation. Les hommages qu'il rend en s'inclinant dans différentes circonstances est celui de la nation vis à vis de ceux en l'honneur desquels il est incliné. Ce n'est donc pas l'hommage de la personne du porte-drapeau qu'il rend, mais bien celui de la nation que ce dernier représente. Les porte-drapeaux doivent se pénétrer de cette considération, ce qui les aidera à régler leur conduite en toute circonstance.



Inscription pour cette journée commémorative

AVANT le vendredi 10 août 2012 auprès de :

- Madame Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS par téléphone
au 081/ 64 92 56

ou par mail à l'adresse suivante :

- nathalie.michielsens@perwez.be.

Pour un projet commun

Votre association, le FUNACV, est en quête de collaborateurs pour les activités suivantes:

- tenue à jour de notre site Internet
- membre d'un comité de rédaction
- responsable d'un groupe de témoins volontaires pour une action à l'adresse de la jeunesse.

Les candidats devraient servir bénévolement, dans le cadre de la législation sur les asbl.

Il est souhaitable qu'ils puissent assister sans problème à quelques réunions annuelles de coordination à Bruxelles.

Ils seront de préférence bilingues, tout particulièrement en ce qui concerne la tenue à jour du site Internet.

Il est indispensable également, qu'ils disposent d'un ordinateur, avec accès à l'Internet.

Ces différentes activités peuvent en effet se pratiquer à domicile, et ne devraient représenter qu'une charge de travail relativement modeste.

Les candidats sont priés de se faire connaître via le site Internet à l'adresse <info@funacv.be>.

Le concert du Front Unique National des Anciens Combattants et Vétérans: une aventure musicale !

Il fallait réserver une suite au succès du premier concert du FUNACV. C'est le défi qui est relevé par un nouveau concept, un autre thème et un autre orchestre.

Le nouveau concept.

Cette année, le concert s'inscrit dans le cadre de la commémoration annuelle de l'armistice, le 11 novembre. On y rend hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

Traditionnellement la journée s'ouvre par un dépôt de fleurs au tombeau du soldat inconnu à 11 heures, en présence d'un membre de la famille Royale. A 12 heures, des anciens combattants rencontrent des jeunes au Palais de la Nation. A 16 heures a lieu le concert.

Un nouveau thème.

Chaque année, le concert entend rendre hommage à une catégorie donnée d'anciens combattants et vétérans. Cette année les projecteurs sont braqués sur les activités en Afrique. Songeons aux militaires qui ont fait partie de la Force Publique, aux soldats africains qui ont fraternellement combattu à nos côtés au cours des deux guerres mondiales, mais aussi aux militaires qui sont intervenus pour secourir et évacuer des concitoyens ou ont mené des actions de maintien et de rétablissement de la paix. Nous rendons hommage également aux membres de la coopération technique.

Un nouvel orchestre.

Notre défense dispose de trois musiques militaires, chacune avec ses caractéristiques propres. L'année

Offre de publicité dans le programme du concert du 11 novembre 2012

Nous serions heureux de pouvoir compter sur l'aimable participation financière et matérielle de sociétés qui soutiennent l'action du FUNACV. Grâce à votre aide, nous pourrions faire, de cet événement commémoratif, un véritable succès.

C'est avec plaisir que nous insérerons, dans notre programme, une publicité de votre Société. Le choix vous est proposé d'être sponsor principal (1 500 € pour 1/1 page), sponsor de soutien (800 € pour ½ page) ou sponsor sympathisant (400 € ¼ de page).

Les demandes, accompagnées du logo de la société sont à adresser par mail à <info@funacv.be> avant le 1 octobre 2012

dernière la note était classique, dans le registre propre à la Musique Royale des Guides. Cette année nous aurons affaire à la Musique Royale de la Marine. Cette dernière convient tout particulièrement pour traduire l'entrain dynamique des sonorités africaines avec leur Big Band, et les quelques surprises supplémentaires que nous réservera le programme.

Le thème ne sera pas seulement traduit par la musique, mais sera aussi visuel. Cela nous promet une après-midi sensationnelle.

Premier arrivé, premier servi ...

Tout le nécessaire est déjà prévu. Le Conservatoire Royal de Bruxelles, la Musique Royale de la Marine avec ses surprises, une prestation entraînante, une pause avec sa réception, et 600 places, dont 56 seront réservées aux porte-drapeaux. La formule: des plus simple ! Premier arrivé, premier servi ! Ne traînez donc pas et versez dès aujourd'hui 35, 00 € par personne pour le parterre et les loges du premier, 25,00 € pour les loges du second, ou 35,00 € pour deux personnes (dont une, porte-drapeau avec son drapeau) aux loges du troisième (limité à 56 drapeaux).

Je vous souhaite déjà la bienvenue.

Herbart BEYERS
Events Coordinator

Les versements sont à effectuer au compte IBAN BE64 0000 9794 6152 – BPOTBEBEB1 du FUNACV, rue des Petits Carmes, 20 à 1000 Bruxelles.

Dimanche 5 août 2012

La commémoration annuelle au monument consacré à S.M. le Roi Albert I et qui a lieu chaque premier dimanche d'août est un haut lieu pour les centaines de vétérans et de représentants d'associations patriotiques qui s'y réunissent pour un hommage impressionnant. Pas moins d'environ 250 porte-drapeaux défilent à partir de 10.00 heures devant la tribune d'honneur placée à l'accès vers le Monument.

Ensuite, un service œcuménique est célébré par le Révérend Viane au nom de la communauté catholique, par le Dominé Ds Van Andel pour la communauté protestante et par le Révérend Brian Llewellyn pour la communauté anglicane.

Vers 11 heures une allocution sera lue respectivement par monsieur J. Brenton, ambassadeur de la Grande-Bretagne, par le major e.r. G. Mathot, président national de la Fédération Royale des Vétérans et Sympathisants du Roi Albert I^{er} et par le bourgmestre R. Crabbe, président du comité organisateur.

Vers 11.25 heures débute un impressionnant hommage fleuri avec des dizaines de représentants des diverses associations patriotiques et des anciens combattants en provenance de toute la Belgique. Cet hommage est à chaque fois fait en présence d'un représentant de S.M. le Roi, par des éminences du gouvernement et diverses autres personnalités

La cérémonie à la statue du Roi Chevalier se termine vers 12 heures par le largage de

centaines de coquelicots depuis le haut du monument. Ceci se fera sous accompagnement musical joué par la « Koninklijke Katholieke Fanfare Nieuwpoort », le "Sint-Niklaas Mannenkoor" d'Ypres. Monsieur B. Giot interprétera l'hymne national Belge.

La cérémonie se poursuivra, après le départ du Représentant du Roi, par un hommage fleuri au monument Britannique. L'ambassadeur de Grande-Bretagne y tiendra un court discours circonstanciel. Cette cérémonie se fera sous accompagnement musical « Passchendaele 1917 Pipes & drums ». Ensuite, des gerbes fleuries seront déposées au Monument consacré à la 81° D.I.T. Française et au Monument de l'Yser où le dirigeant national de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique, monsieur H. Devos, tiendra un court discours circonstanciel.

On pourra assister gratuitement à cette cérémonie considérée comme une des manifestations patriotiques Belges les plus importantes.



INFO: Stad Nieuwpoort Toerisme dienst communicatie T 058 22 44 24

Patria, le journal des associations

Le Patria, c'est avant tout, le journal de l'ensemble des associations qui composent le FUNACV. Poursuivant l'objectif de valorisation des actions nationales mais aussi locales qu'entreprennent nos associations membres, nous mettons un point d'honneur à reconnaître le travail qu'elles réalisent tout au long de l'année. Dès lors, si vous souhaitez nous communiquer le programme des activités à venir ou nous faire parvenir un compte-rendu d'actions passées, n'hésitez pas à nous transmettre vos articles ainsi que vos photos. C'est avec plaisir que nous les insérerons dans nos prochaines éditions. Diffusé auprès d'environ 1500 contacts, le Patria constitue, par excellence, le véhicule de vos actions. <info@funacv.be>